

دراسات باللغة الأجنبية

manuels de lecture en leur donnant une forme et un contenu nouveaux, qui a introduit par le moyen de méthodes modernes des contextes d'apprentissage simples et diversifiés susceptibles d'améliorer grandement la compétence linguistique des apprenants, n'ont pas réussi à aplanir ces difficultés ?

La réponse à ces questions tient à notre avis, à deux paramètres :

Premièrement, il faut savoir que l'application de la réforme rencontre sur le terrain des obstacles de taille, nous citons ici les plus saillants : l'Education Nationale a toujours besoin de plus de cadres, d'enseignants car la croissance démographique dépasse les capacités d'accueil de l'Ecole, les Directions de l'Education de la culture (anciennement appelées Inspections Académiques) de certaines régions du pays sinon de toutes, par exemple celle de Tizi-Ouzou, sont de taille démesurée à cause d'une forte concentration d'élèves formant un nombre exorbitant dont la gestion produit forcément des dysfonctionnements intra et inter paliers. Les enseignants ou du moins certains d'entre eux n'ont pas reçu la formation adéquate pour exercer d'une façon efficiente, d'une façon qui peut aboutir à de bons résultats, sans donc carence pédagogique, leur métier (il ne suffit pas d'avoir un diplôme universitaire en l'occurrence la licence ou de suivre quelques jours de stage pour faire un bon enseignant).

Deuxièmement, le contexte dans lequel se fait l'enseignement du français soumet les élèves à l'influence de deux ou trois langues (arabe, kabyle et français) de deux ou trois cultures (MUCCHIELLI, A, page 44) et donc de deux ou trois modes de pensée différents. La problématique que pose ce double ou ce triple système (problèmes identitaires sociaux...) gêne l'apprentissage de la langue étrangère ici le français : il est bien évident que les cultures et les langues peuvent entrer en conflit et avoir d'importantes conséquences sur l'apprentissage d'une langue étrangère.

Bibliographie

- 1- Bulletin mensuel d'information du Centre National de Documentation Pédagogique (C.N.D.P), Alger, Edition n°57 du 1^{er} novembre 2003.
- 2- MAHMOUDIAN, Mortéza., *Pour enseigner le français*, Paris, P.U.F., 1976.
- 3- MARTINET, André, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1976.
- 4- MUCCHIELLI, A, *L'identité* ; Collection Que sais-je ? n°2288, Paris, P.U.F., 1999.
- 5- CALVET, Louis Jean, DUMONT, Pierre et (al)., *Enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 1999.

« qui ne tiendra pas ses promesses = paraphrase qui remplace l'adjectif et qui n'a pas de sens ».

[ilz ð dy nivo paʁpaʁɔʁ]

« ils ont du niveau par rapport »
(énoncé inachevé)

Les adjectifs recensés sont des termes courts généralement fréquents dans le parlé familier, quotidien de tout francophone.

Exemples :

[bð]

« bon »

[pəti]

« petit »

[grɑ̃]

« grand »

[bo] = « beau »

Etc

Ils sont quasiment tous employés dans un contexte fonctionnel ou syntaxique épithète avec des fautes relatives à la place de ce déterminant antéposé ou post posé au noyau substantival engendrant un sens contraire.

Exemples :

[ðn a de pʁɔfɛsœʁ bð]

« on a des professeurs bons »

Au lieu de

[ðn a d bð pʁɔfɛsœʁ]

« on a de bons professeurs »

III- Essai d'explication des mauvais résultats ou lacunes en français des apprenants de ces 3^{ème} années secondaires

Il faut signaler que ce bref travail d'analyse dont nous venons de rendre compte met en exergue les différentes difficultés d'ordre lexical des lycéens. Il nous amène maintenant à nous poser deux questions, questions fondamentales à notre sens, auxquelles nous donnons naturellement nos propres réponses.

Pourquoi le volume horaire assez élevé, affecté à l'enseignement du français depuis la 4^{ème} année du cycle primaire jusqu'à la 3^{ème} année secondaire, pourquoi la réforme du système éducatif de l'année 2003 qui, comme on vient de le dire, souligne l'avantage de l'enseignement du français, qui a permis de développer le matériel pédagogique et l'encadrement humain, qui a permis la révision des

[afiʃ]

« affiche »

[il a plakaʁde yn fiʃ syʁ yn vitʁin]

« Il a placardé une fiche sur une vitrine »

Au lieu de

[il a plakaʁde yn aʃiʃ syʁ yn vitʁin]

« Il a placardé une affiche sur une vitrine »

Dans ce cas, il s'agit de variation de forme due à la confusion que font les élèves entre deux termes proches par leur morphologie mais éloignés par leur sens : emploi d'un signifiant impropre pour un signifié donné.

4- La modalité nominale

Nous avons constaté qu'à l'exception du singulier et du pluriel, les modalités nominales récurrentes sont les modalités centrales articles définis et indéfinis (le – la – les = articles définis et un-une-des = articles indéfinis). Les autres modalités nominales centrales et périphériques comme les possessifs, les démonstratifs, les adjectifs indéfinis, les quantitatifs sont inexistantes ou très rares dans notre corpus.

A la modicité des productions de nos informateurs s'ajoute donc un emploi lacunaire de ces déterminants grammaticaux : modalités sans noyau, répétition de ces modalités qui montre que les élèves butent sur les substantifs qui présentent des difficultés dans leur choix et dans leur emploi.

5- L'adjectif

Le nombre de déterminants lexicaux c'est-à-dire d'adjectifs recensé est nettement insuffisant et très peu varié. Nos élèves n'ont produit que quelques adjectifs dont le nombre est bien en deçà de celui des substantifs (98 pour un total de 400 substantifs). Ils préfèrent ne pas qualifier le substantif quitte à ne pas nuancer l'idée qu'ils veulent exprimer ou recourir à l'expression adjectivale le plus souvent fautive ou paraphrase.

Exemple :

[lə frɑ̃sɛ et yn matjɛʁ/ ø/ sɛt yn matjɛʁ]

« le français est une matière, euh, c'est une matière ».

(énoncé inachevé, substantif sans qualification)

[ilz abutis a yn libɛʁte ki n tjɛ̃dʁa pa se pʁɔmɛs]

« ils aboutissent à une liberté qui ne tiendra pas ses promesses »

courts « qui demandent moins d'effort, moins d'énergie nécessaire à leur réalisation » (Martinet, André., 1976).

Au plan sémantique, nous n'avons relevé que 05 noms apparaissant avec un sens figuré.

Exemple :

[lez etyd sō l ʃəmẽ də la æysit]

« les études sont le chemin de la réussite »

Nos apprenants réalisent quasiment tous un seul signifié pour chacun des substantifs qu'il soit concret ou abstrait.

Exemples :

Pour le nom « classe », substantif extrêmement polysémique, nous n'avons que le signifié « degré de l'enseignement »: [ʒsqi ã klas d tawazjem ane] « je suis en classe de 3^{ème} année».

De même pour le nom « idée » dont le signifié est « représentation élaborée par l'esprit » : [ʒ dekuvɔ d nuvelz ide] « je découvre de nouvelles idées».

Nous avons constaté des confusions dans l'emploi des substantifs et de l'adjectif.

Exemple :

[epanwisã]

« épanouissant » pour

[epanwismã]

« épanouissement »

[ɛl a py evẽse lamuɔ kel epɔuvɛ puɔ ẽn om/ puɔ lepanwisã d sō peji]

« elle a pu évincer l'amour qu'elle éprouvait pour un homme pour l'épanouissant de son pays »

Au lieu

[ɛl a py evẽse lamuɔ kel epɔuvɛ puɔ ẽn om/ puɔ lepanwismã d sō peji]

«elle a pu évincer l'amour qu'elle éprouvait pour un homme pour l'épanouissement de son pays ».

Nous avons répertorié des noms employés à la place d'autres noms.

Exemples :

[fi]

« fiche »

Pour

Nos informateurs sont loin de posséder les verbes pronominaux. Nous n'en avons relevé que quelques 26 verbes pronominaux sur un total de 339 verbes.

Les verbes sont de forme simple. Les synthèmes verbaux (composés, dérivés ou locutions verbales ou préverbes) sont très rares. Nous n'en avons répertorié que quelques 10 verbes synthématiques.

Exemples :

[tõbe amuxø]

« tomber amoureux »

[el ε tõbe amuxøz]

« elle est tombée amoureuse »

[xəfεx]

« refaire »

[zə xəfε l bak]

« je refais le bac »

2- La modalité verbale

Les modalités verbales qui apparaissent dans notre corpus sont le présent de l'indicatif avec 220 occurrences, le passé composé de l'indicatif avec 37 occurrences, l'imparfait de l'indicatif avec 33, le futur simple de l'indicatif avec 05 et le plus que parfait de l'indicatif avec 01. Les autres temps et les autres modes n'apparaissent pas. Ceci montre que nos lycéens sont loin de maîtriser les modalités verbales.

Nous ne pouvons pas parler dans nos productions de concordances de temps puisque nos informateurs ont produit des énoncés simples.

Nos informateurs font souvent un mauvais choix de la modalité verbale.

Exemples :

[il vy yn fiʃ plakæde syx yn vitæin]

« Il vu une fiche placardée sur une vitrine »

Au lieu de

[il vwa yn fiʃ plakæde syx yn vitæin]

« Il voit une fiche placardée sur une vitrine »

3- Le nom

Sur 400 noms communs employés, seuls 53 sont des noms abstraits. Au plan morphologique, ces substantifs sont des mots simples mono ou dissyllabiques : nos élèves utilisent donc des noms

« j'ai dix sept ans »

- **Énoncé incohérent**

[ʒ pã̃ lez etyd / le mejøœʃ ʃãmẽ vœʃ la œysit tu dabœʀ/ elɛda kœmynike œ̃tœ pœʀsœn, œ̃tœʀ]

« je pense les études ; les meilleurs chemins vers la réussite tout d'abord ; elles aident à communiquer entre personnes, entre ».

- **Énoncés tronqués**

[la lã̃g fœ̃sœz/ œ̃]

« la langue française, euh »

[le fœ̃sœ sœ̃/ œ̃]

« les Français sont, euh »

Voyons maintenant comment les lycéens emploient les principaux éléments lexicaux de la langue française à savoir le verbe, le substantif avec leurs modalités et l'adjectif (notons que la linguistique désigne ce déterminant par la lexie simple adjectif, alors que la grammaire traditionnelle parle de l'adjectif qualificatif).

1- Le verbe

Les élèves emploient le verbe avec beaucoup de fautes et de confusions. Ainsi, nous avons une confusion entre les verbes transitifs directs et les verbes transitifs indirects, les verbes pronominaux et les verbes non pronominaux.

Exemples :

[ʒœm a liœ]

« j'aime à lire »

Au lieu de

[ʒœm liœ]

« j'aime lire »

[el s gœ̃di avœk lœ̃]

« elle se grandit avec lui »

Au lieu de

[el gœ̃di avœk lœ̃]

« elle grandit avec lui »

Nous avons constaté un emploi important des verbes à base unique, c'est-à-dire des verbes du premier groupe. Les verbes du deuxième et du troisième groupes sont très rares. Nous n'avons relevé que 07 verbes du deuxième groupe.

et à l'écoute de l'enseignant. L'évaluation fait partie de l'apprentissage puisqu'on y recourt tout au long alors qu'elle n'existait dans les anciennes démarches que comme moyen de classement des élèves : « il faut évaluer sans cesse pour savoir où l'on est, se servir de l'évaluation avant tout comme un outil de régulation des apprentissages et des parcours » (Tardif Jacques, 2006).

II- Productions langagières en français des apprenants des classes de 3^{ème} année secondaire en 2010

Pour saisir la portée de cet enseignement, mesurer la compétence linguistique des lycéens en fin de cycle, nous avons effectué un travail d'analyse d'un ensemble de productions orales des élèves de 3^{ème} année Lettres et Sciences de la ville de Tizi-Ouzou. Ces productions constituent un corpus produit par quelques vingt(20) informateurs, garçons et filles, soumis à une enquête sociolinguistique (pour mener notre enquête sociolinguistique, nous nous sommes référés, entre autres, à Calvet, Louis Jean, Dumont, Pierre et (al), *Enquête sociolinguistique*, Paris, l'Harmattan, 1999) et à un enregistrement de quelques 07 à 10 minutes chacun. La description du corpus effectuée à tous les niveaux de l'analyse linguistique, description établie à partir des données théoriques avancées par Martinet, André., *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1976 et par Mahmoudian, Mortéza, *Pour enseigner le français*, Paris, P.U.F, 1976 et dont nous ne pouvons rendre compte intégralement ici, a révélé des résultats dont on ne peut tirer satisfaction. Qu'on en juge.

D'une façon générale, nos élèves ont produit quelques 322 énoncés caractérisés par la simplicité voire la pauvreté syntaxique. 70% de ces énoncés sont des énoncés verbaux simples composés d'un seul prédicat. Les énoncés non verbaux et les énoncés complexes sont quasiment inexistantes. Nous avons relevé des passages formant un ensemble d'items lexicaux et grammaticaux totalement déconnectés les uns des autres, comme nous avons recensé aussi un ensemble d'« énoncés » tronqués (8%) formés d'unités éparses séparées le plus souvent par des temps morts ou silences. Ces unités sont des éléments dont la relation syntaxique n'est pas marquée. Ces « énoncés » constituent des « messages » vides, c'est-à-dire des bruits, de la parole inachevée ou inintelligibles.

Exemples :

- Énoncé verbal simple

[ʒe diz set ã]

notions de culture contemporaine par le moyen de textes littéraires et non littéraires (journalistiques). Le manuel présente une certaine progression de l'acquisition des connaissances et une organisation d'unités d'enseignement. Ces connaissances sont filtrées pour les simplifier et pouvoir les rendre claires et donc accessibles pour l'élève.

Troisièmement les méthodes d'enseignement

Les méthodes d'enseignement ne sont plus dogmatiques. Elles se veulent modernes et nouvelles en vogue dans les pays développés. L'objectif de ces méthodes est de permettre des contextes d'apprentissage simples et diversifiés. Ces méthodes sont celles des trois approches.

- L'approche communicative.
- L'approche par compétences.
- La pédagogie du projet.

Ces approches visent à développer la compétence de communication chez l'élève c'est-à-dire les compétences linguistique, sociodiscursive, socioculturelle et référentielle.

Nous rappelons ici ce qui compose, selon Sophie Moirand (Moirand, Sophie, 1982), ces différentes compétences.

- La compétence linguistique est l'habileté à interpréter et à appliquer les règles du code linguistique dans une situation de communication. En d'autres termes c'est la capacité à utiliser et à interpréter les modèles phonétiques lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue.

- La compétence discursive est la capacité à interpréter et à utiliser différents types de discours en fonction d'une situation de communication.

- La compétence socioculturelle est la capacité à interpréter et à utiliser les objets culturels liés à une situation de communication.

- La compétence référentielle est l'habileté à interpréter et à utiliser des domaines d'expérience, des objets du monde et de leurs relations dans une situation de communication.

Ces approches permettent de rompre avec les méthodes traditionnelles. Elles apportent des innovations quant au rôle de l'enseignant et de l'apprenant, quant aux savoirs à transmettre, quant à l'apprentissage, quant à l'évaluation. L'enseignant est un « facilitateur » (c'est-à-dire une personne qui veille à ce que les objectifs soient bien définis en proposant des méthodes efficaces et en coordonnant les différentes participations) des apprentissages alors qu'il était un expert en contenus, l'apprenant un actif dans l'apprentissage alors qu'il était passif

I- Réforme du système éducatif et modernisation de l'enseignement du français.

Nous avons présentement une abondance de méthodes d'enseignement des langues étrangères, méthodes établies et soutenues par des pédagogues et des didacticiens de renom. Mais les plus diffusées et les plus recommandées ces dernières années, sont celles qui s'appuient sur la fonction de communication du langage. Ce sont justement celles-là que préconise la réforme du système éducatif de l'an 2003 parce qu'elles permettent à l'apprenant de se préparer à la vie active, parce qu'elles permettent une valeur utilitaire de l'enseignement des langues.

Sur le terrain donc c'est-à-dire en classe, les enseignants, les professeurs d'enseignement secondaire (P.E.S), pour ce qui nous concerne, sont censés appliquer, appliquent ses méthodes. Ces méthodes s'inscrivent dans le cadre de la réorganisation de l'enseignement du français, enseignement du français auquel la réforme accorde un fort intérêt. Voici, pour illustrer cet intérêt, ce qui est dit dans l'un des bulletins mensuels d'information du Centre National de Documentation Pédagogique (C.N.D.P), édition n°57 du 1^{er} novembre 2003 « l'apprentissage d'une langue étrangère en milieu scolaire devient nécessaire car il favorise l'acquisition du langage, le développement cognitif en général et les autres apprentissages.... Cet apprentissage devient de plus en plus une nécessité et sa maîtrise comme un atout ultérieure pour le jeune dans le monde du travail.... sur le plan culturel, l'apprentissage d'une langue seconde présente de nombreux avantages puisqu'il donne l'accès à une autre culture, il est de notoriété publique que tout ce qui contribue à l'enrichissement d'un individu bénéficie à la communauté toute entière ».

La refonte de l'enseignement du français passe par trois points fondamentaux :

Premièrement l'encadrement

Pour prendre en charge les exigences de la réforme et pour pouvoir enseigner efficacement, on recrute sur concours les candidats titulaires d'un diplôme universitaire. On propose aux enseignants anciennement recrutés une mise à niveau par des stages ou par une formation à distance à l'université. On améliore le statut de l'enseignant par le moyen d'augmentation de salaires, de mise en place d'une nouvelle réglementation etc.

Deuxièmement la matière à enseigner

La matière à enseigner est totalement révisée. Les manuels de lecture sont transformés. L'objectif de cette transformation est de leur donner une forme et un contenu nouveaux. Le contenu intègre des

Réforme du système éducatif et enseignement du français, langue étrangère dans le secondaire algérien

Kaci MOUALEK
Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou

Résumé

Notre travail porte sur l'enseignement du français, langue étrangère aux apprenants de la 3^{ème} année secondaire. Il nous a permis de faire une description linguistique des productions langagières en français de ces lycéens.

Auparavant, nous avons analysé les recommandations de la Réforme du Système Educatif de l'an 2003 au plan des méthodes d'enseignement, particulièrement, puis nous avons comparé ce que préconise cette réforme et les résultats de notre description. Nous avons constaté que ceux-ci ne sont pas satisfaisants. Enfin nous avons tenté une explication de ces mauvais résultats.

Mots clés: Enseignement, français langue étrangère, didactique, système éducatif, réforme du système éducatif, description, productions langagières, lycée, apprenants, résultats, explication.

Nous voulons par le moyen de cette contribution dont le titre est : Réforme du système éducatif et enseignement du français, langue étrangère dans le secondaire algérien, rendre compte de notre propre expérience de chercheur dans le domaine de l'enseignement du français, enseignement du français dans les classes de 3^e année secondaire (3^e A.S), anciennement classes de terminales.

Notre travail s'articule en trois parties

I- Réforme du système éducatif et modernisation de l'enseignement du français.

II- Productions langagières en français des apprenants des classes de 3^{ème} année secondaire en 2010.

III- Essai d'explication des mauvais résultats ou lacunes en français des apprenants de ces 3^{ème} années secondaires.